

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 63 (1975)

Heft: 12

Artikel: Information professionnelle de l'ASF (Alliance des sociétés féminines suisses) : l'employée de bureau

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-274340>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

France Igly



« France Igly, on dit que vous êtes l'un de nos écrivains les plus cultivés. Quels ont été vos maîtres ?

— J'ai fait mes études classiques et étudié l'art dramatique aux Conservatoires de Genève et Lausanne. Mais c'est à l'Université de Lausanne, aux cours donnés par le regretté Prof. René Bray, ce grand érudit des Lettres françaises, que j'ai senti s'éveiller ma vocation d'écrivain et de critique littéraire.

— Quelles ont été alors vos activités ?

— J'ai créé un groupe qui réunit, sous une forme variant selon les circonstances, des artistes, chanteurs, instrumentistes, désireux de faire connaître cette merveilleuse floraison poétique du Moyen Age et de la Renaissance française.

— Vous êtes donc aussi musicienne ?

— En quelque sorte oui. Ma fille donne d'ailleurs des concerts à travers le monde comme pianiste virtuose.

— Et vous avez donné vous-même de nombreuses causeries-auditions ?

— En effet. Des causeries-auditions et des récitals dans les Lycées de Suisse romande, au Conservatoire, à l'Institut national genevois, entre autres...

— Sur quels sujets ?

— Les Troubadours et les Trouvères, Ronsard et la Musique, Oton de Grandson, chevalier-poète du XIVe siècle, la Chanson de cour au Moyen Age, Baudelaire et « Les Fleurs du Mal », le Verbe et la Musique, cette dernière causerie à la Radio Suisse Romande avec l'Orchestre de la Suisse romande.

— Comme le public, la presse vous a fait un accueil flatteur, m'a-t-on dit...

— J'avais surtout à cœur de faire connaître les auteurs que j'aimais. Mais aujourd'hui, je me consacre aux Lettres et travaille à ma table.

— Avez-vous beaucoup publié ?

— Pour l'instant, sept ouvrages : « Verlainne et ses musiciens », à la Nouvelle Bibliothèque de Neuchâtel en 1959, « Troubadours et Trouvères », aux Editions Pierre Seghers, à Paris, en 1960 (avec une préface de Jacques Audoubert) — à noter qu'il s'agit là d'une étude et d'un choix de textes que j'avais traduits des langues d'oc et d'oïl —, « Ronsard et ses musiciens », à la Nouvelle Bibliothèque de Neuchâtel en 1960 — cette étude suivie d'un choix de textes fut préfacée par Henri Busser, membre de l'Institut —, « Hommage aux Poètes romands disparus », aux Editions

Rencontre, à Lausanne, en 1964, avec une présentation de Gonzague de Reynold, « Commentaires des Fleurs du Mal », à la Nouvelle Bibliothèque, en 1965, « Oton de Grandson, chevalier-poète du XIVe siècle », à la Nouvelle Bibliothèque, en 1969 — cet ouvrage a été couronné par l'Académie Française et a obtenu la Médaille d'or de l'Académie Internationale de Lutèce, à Paris —, et enfin « Un demi-siècle de Poésie romande », à la Nouvelle Bibliothèque, en 1969. Cet ouvrage fut préfacé par Marcel Raymond.

— Et avez-vous d'autres œuvres en chantier ?

— Les trois ouvrages qui ont suivi sont encore à l'état de manuscrits, mais ont été primés. Ce sont : « Dans les pas de Verlaine » (qui m'a valu la Médaille d'argent de l'Académie Internationale de Lutèce, à Paris, en 1972), « Dans les pas de Ronsard » (Médaille d'or de la même Académie en 1973), et « Baudelaire et les Fleurs du Mal » (Médaille d'or en 1974).

— Voilà des récompenses que justifie amplement la valeur de vos ouvrages, que j'ai feuilletés avec beaucoup d'intérêt et d'admiration, et votre personnalité.

— J'ai surtout été encouragée dans mon travail par le merveilleux Gonzague de Reynold dont j'ai gardé précieusement les lettres. Voulez-vous en voir quelques-unes ?

— S'il vous plaît...

Je revois avec émotion l'écriture un peu tremblante du grand écrivain et ces quelques extraits : «... Merci de m'avoir envoyé ces épreuves. Je les ai lues avec soin et je n'y ai point trouvé de fautes, mais j'ai maintenant de très mauvais yeux. ... Je pense qu'il faut maintenant la dédicace à Peider Lancel. C'est pour moi une question de piété. Pour les autres détails typographiques, je vous laisse décider. ... Vous connaissez le chemin de Cressier... Votre très affectueux Reynold ». Cette lettre date du 12 avril 1969. Le 5 août, Gonzague de Reynold écrit : « En effet, il m'a été particulièrement agréable de recevoir votre recueil. Non pas seulement à cause de ce témoignage, mais aussi parce que la manière dont vous avez composé votre florilège — comme on disait autrefois — est remarquable. C'est vraiment le pays romand dans sa diversité et dans sa continuité qui est évoqué... Pour moi, j'ai été gravement malade et j'ai bien cru que c'était pour de bon. Je suis entré ainsi dans ma quatre-vingt-neuvième année. Ces dernières années ont été particulièrement dures. Elles ne laissaient aucune place à la poésie. Recevez, chère Madame, mes sentiments très sincères, enveloppés de souvenirs, de gratitude et d'amitié ». Enfin, la lettre du 25 septembre : « Chère Madame, Paul Valéry me disait, un jour, que la poésie était morte. Vous démontrez le contraire, au moins pour la Suisse romande, et c'est un grand service que vous lui

COMMENT FAIRE PLAISIR ?

à 1 amie ?
à 3 amies ?
à  vous-même ?

En offrant

L'ABONNEMENT-CADEAU

du Journal FEMMES SUISSES

en Suisse Fr. 20.—
à l'étranger Fr. 23.—
soutien Fr. 25.—

Chaque bénéficiaire en sera avertie par une carte de vœux lui indiquant la provenance du cadeau.

Et pour 3 abonnements-cadeaux, votre abonnement personnel GRATUIT

Evidemment, l'abonnement gratuit peut également être reporté sur une autre bénéficiaire.

TELEMENT SIMPLE

le cadeau qui dure

TOUTE UNE ANNÉE !

A demander à l'Administration du Journal :

Claudine Richoz, rue du Vélodrome 9 - 1205 Genève

Je désire offrir un abonnement-cadeau de FEMMES SUISSES à :

Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Rue :	Rue :
Localité :	Localité :

Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Rue :	Rue :
Localité :	Localité :

La facture est à adresser à :

Nom :	Rue :
Prénom :	Localité :

LIVRES D'ENFANTS

Suite de la page 6

Elle est très amusante l'histoire de « Paquerette », jeune éléphante, qui, bien qu'imitant sagement toutes les petites éléphants de la tribu, ne réussit pas à devenir rose bonbon, comme ces dernières — le rose bonbon étant le but de l'éducation féminine chez ces éléphants ! — Paquerette, désespérée de rester grise malgré tous ses efforts, s'émancipe... et est suivie de toutes les petites « roses-bonbonnes », qui dès ce moment, perdront leur couleur. « Depuis ce temps-là, il est devenu difficile de dire, en regardant jouer les petits de cette tribu, lesquels sont des éléphants et lesquels des éléphants ».

Monsieur Radeville est PDG d'une société... qui n'a plus rien à faire, il est... débordé ! Dès qu'il rentre, le soir à la maison, il exige ses pantoufles, sa TV et sa tranquillité ; il a une femme soumise, effacée et modeste et une portée d'enfants, tous béats d'admiration devant les histoires glorieuses qu'il leur raconte sur ses propres exploits.

Après... le déluge, tout change : plus d'image paternelle prédominante ; la mère ayant sauvé, seule, ses enfants prend à leurs yeux une juste place !

Il n'y a pas beaucoup de livres d'enfants où l'homme et la femme, le garçon et la fille ont une position égale, peu de livres pour les filles où les petites filles trouvent des héroïnes auxquelles s'identifier. Comme le disait Benoîte Groult dans une interview passée lors d'une récente émission Réalités, « Les livres ne correspondent pas à l'évolution qu'il y a eu dans la vie et certains pays, comme l'Amérique, sont en train d'en prendre conscience et de faire récrire systématiquement les livres de classe, pour montrer une autre image de la femme et pour que les petites filles puissent aussi rêver sur la variété des possibilités qu'on leur offre dans le monde et pas uniquement sur la voie de femme au foyer qui en est une, mais pas la seule ». S. Ch.

INFORMATION PROFESSIONNELLE DE L'ASF (Alliance des sociétés féminines suisses)

L'EMPLOYÉE DE BUREAU

La profession d'employée de bureau (formation en deux ans) est une variante améliorée de ce qu'on appelait autrefois « aide de bureau ». Elle convient aux jeunes filles dont le niveau scolaire ne permet pas d'envisager la réussite d'un apprentissage de commerce en trois ans. Elle est axée sur des tâches simples et pratiques et s'exerce dans des maisons de commerce ou entreprises industrielles, des entreprises de services (transports, agences de voyages, banques, fiduciaires), des administrations publiques ou privées.

Atitudes requises : esprit pratique, exactitude, mémoire, attention, égalité d'humeur et serviabilité. L'employée de bureau en effet, malgré les apparences modestes de

sa fonction, est un rouage au sein de l'équipe de travail et ses qualités peuvent contribuer à la marche harmonieuse du service.

Formation préalable : scolarité obligatoire complète.

Programme de formation

a) La formation par apprentissage dans une entreprise reconnue dure deux ans. Le programme comprend les connaissances pratiques suivantes :

Service du courrier entrant et sortant, téléphone, éventuellement télex. Matériel de bureau, utilisation des instruments de travail, méthodes de reproduction et de classement de documents. Arithmétique et comptabilité, calculs de prix, statistiques, factura-

tion, paiements, réclamations et contentieux.

Les cours professionnels obligatoires complètent la formation pratique à raison d'un jour par semaine : français, dactylographie et technique de bureau, correspondance ; arithmétique et comptabilité simple ; économie d'entreprise et droit, éducation civique et économie publique. L'enseignement de la gymnastique et des branches facultatives (sténographie et une langue étrangère) est encore à l'étude.

b) Il est également possible d'effectuer un apprentissage combiné de deux ans en suivant, dans une école privée reconnue, un cours d'un an complété ensuite par un stage d'un an dans un bureau.

Perfectionnement

L'employée de bureau qualifiée (qui a obtenu son certificat de ca-

rendez. C'est avec plaisir que je vous accorde l'autorisation que vous voulez bien me demander, y compris le droit de faire une coupe dans mes « Sapins ». Cela coïncide avec celle que va faire mon forestier... Quant au « Chant de Cressier », on le chante encore ici à l'occasion... C'est aussi avec plaisir que je ferai la petite préface... Vous ai-je déjà dit que Perret-Gentil a l'intention de réunir en un petit volu-

me mes poèmes philosophiques ?... Croyez, chère Madame, à ma gratitude et à mon dévouement. Reynold ».

« C'était un grand bonhomme. Qu'en pensez-vous, France Igly ? »

— C'était un Maître, et avec le temps il sera mondialement connu et mis au premier rang des écrivains, j'en suis certaine ».

J.T.

Associations professionnelles

Société suisse des employés de commerce (SSEC) : sections dans de nombreuses localités. Secrétariat romand : Orangerie 8, 2001 Neuchâtel.

Société des Jeunes Commerçants, 18, rue Haldimand, 1003 Lausanne.

Les conditions de travail, de salaire, de prévoyance sociale sont variables et dépendent du milieu de travail. On pourra consulter utilement à ce sujet la publication annuelle de la SSEC « Les conditions d'engagement dans les professions commerciales ». H.B.

Sources : Fiches professionnelles romandes GROPO/ASOP, Lausanne.

N.B. - Nous présenterons prochainement la profession d'employée de commerce (formation en trois ans).